

Questions orales

L'ENQUÊTE KROEGER

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le ministre se rend parfaitement compte qu'il est en train de faire de l'obstruction. Il n'a pas traité du sujet. Si l'on veut que le comité ait une utilité quelconque, qu'il fasse un travail sérieux et si l'on veut tenir compte des opinions des Canadiens dans une décision logique, il faudrait que le comité publie un rapport provisoire et que le gouvernement s'engage à ne pas prendre de décision avant d'avoir pris connaissance d'un tel rapport.

Étant donné que nous avons appris que le M. Kroeger, qui dirige un comité chargé d'enquêter sur le projet de guerre des étoiles du point de vue canadien, soumettra son rapport directement au premier ministre, et étant donné aussi que nous avons une opinion différente du rôle du comité, même de celle du ministre si l'on en croit le ministre de la Défense, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures parle-t-il au nom du gouvernement sur cette question ou bien ce qu'il proposera sera-t-il ratifié, révisé, changé ou renversé par le premier ministre?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le député me pose deux questions aujourd'hui. Je répondrai à la première en tant que premier ministre suppléant et ministre de la Défense suppléant.

Des voix: Oh, oh!

M. Clark (Yellowhead): A ces deux titres, je puis dire que nous avons une confiance absolue dans le jugement du secrétaire d'État aux Affaires extérieures et nous pouvons l'affirmer catégoriquement au chef du parti néo-démocrate.

Des voix: Bravo!

M. Clark (Yellowhead): L'obstruction est pratiquée par ceux qui veulent arrêter le progrès.

Des voix: C'est exact.

M. Clark (Yellowhead): Nous voulons constituer un comité qui permettra aux gens de se faire entendre. Le parti libéral s'oppose à ce comité et le parti néo-démocrate aussi. Ce sont eux qui font de l'obstruction. Ce que nous disons, c'est que nous voulons suivre la voie inhabituelle qui consiste à créer un comité mixte qui laissera le public s'exprimer et nous voulons suivre la pratique normale qui veut que le comité fixe son propre calendrier.

J'ai déjà dit quel calendrier nous souhaiterions avoir. Nous serons heureux d'entendre ce que les gens ont à dire sur l'IDS, sur le commerce international ou sur d'autres sujets. Surtout, nous aimerions avoir un comité et nous nous demandons pourquoi les partis d'opposition continuent à refuser aux Canadiens l'occasion de s'exprimer.

LA DATE À LAQUELLE LE GOUVERNEMENT PRENDRA SA DÉCISION

M. David Berger (Laurier): Monsieur le Président, j'ai une question à poser également au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il est déjà assez difficile de connaître sa position quand il en a une, mais aujourd'hui qu'il en a deux, se pose la

question de savoir si le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a consulté le premier ministre suppléant. Il n'a pas encore énoncé clairement sa position ni celle du gouvernement. Il a dit que le gouvernement prendrait une décision au cours des trois ou quatre prochains mois. Peut-il nous dire à quelle date le gouvernement va prendre sa décision, afin que cet éventuel comité puisse organiser son travail? Peut-il nous donner l'assurance que le gouvernement va attendre la conclusion de toutes les audiences publiques consacrées à la guerre des étoiles avant de prendre une décision?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, il est impossible de donner une date précise. Ce que j'ai indiqué, c'est la période à l'intérieur de laquelle le gouvernement compte être appelé à prendre une décision en fonction des intérêts canadiens et d'un calendrier canadien, au sujet de l'invitation américaine à participer aux travaux de recherche de l'Initiative de défense stratégique. Nous avons déjà dit aux Américains que nous ne nous plions pas à leurs délais artificiels, et je pense qu'il serait fou d'imposer d'autres délais artificiels à une démarche qui doit aboutir à une décision.

Le député doit certainement savoir que d'innombrables voies s'offrent aux Parlements ou aux gouvernements qui désirent faire traîner une décision. Le parti auquel il appartient a fait attendre pendant des années la décision concernant le Système d'alerte du Nord. Non seulement il n'en a pas saisi le Parlement, mais il n'a rien fait à ce sujet. Le Nouveau parti démocratique discute depuis huit ans la position à adopter au sujet de l'OTAN. Il ne s'est pas encore décidé.

• (1130)

M. Broadbent: Si, nous l'avons fait.

M. Clark (Yellowhead): Le député d'Oshawa s'est décidé, mais pas la députée de New Westminster-Coquitlam. C'est ainsi qu'on peut faire traîner les choses en longueur sans prendre de décision. Les gouvernements sont là pour décider. Ils ont également le devoir de permettre aux Canadiens de se faire entendre, ce qui ne s'était pas fait dans le passé.

M. le Président: A l'ordre.

LA QUESTION DU LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

M. David Berger (Laurier): Monsieur le Président, le gouvernement s'y connaît en moyens de faire traîner les décisions en longueur. Dans le domaine de la défense, la question la plus importante qui tracasse aujourd'hui les Canadiens c'est la guerre des étoiles.

Il y a une autre question dont le ministre a traité dans son document. C'est la question du libre-échange, qui va influencer sur tous les aspects de la vie canadienne. Étant donné que le libre-échange avec les États-Unis représente pour notre vie économique, sociale, culturelle et politique, des transformations majeures qui appellent de longues audiences publiques, est-ce que le ministre va attendre pour prendre une décision à cet égard que les Canadiens aient été pleinement consultés?